

# Déclaration sur l'honneur d'hébergement 2023 – 2024

## Titulaire du logement :

Je soussigné(e) : Nom: ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Tél portable : .....

Situation de famille : \*  Célibataire  Vie maritale  Marié(s)  Pacsé(s)  Divorcé(s)  Séparé(s)  Veuf(ve)

\* Veuillez cocher la case correspondante

Profession : .....

Noms, adresse et téléphone de l'employeur : .....

Déclare sur l'honneur héberger les personnes suivantes :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Lien de parenté avec les personnes hébergées : .....

Motif de l'hébergement : .....

Fait à ....., le .....

Signature de l'intéressé(e),

attestant sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :

## Justificatifs obligatoires devant accompagner toute déclaration :

- Justificatif d'identité en cours de validité
- Titre de propriété ou contrat de location
- Dernière quittance de loyer – 3 mois
- Assurance habitation « résidence principale »
- Dernière facture électricité, gaz, eau ou internet – 3mois

### Article 441-7 du code pénal

« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2- de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui ».